

Section I : Informations générales

Contexte historique

Droits de l'homme et droits de l'enfant

Qu'est-ce que les droits de l'homme ?

Qu'est-ce que la *Déclaration universelle des droits de l'homme* ?

Pourquoi avons-nous besoin des droits de l'homme ?

Qu'est-ce que les droits de l'enfant ?

Pourquoi avons-nous besoin des droits de l'enfant ?

Enseignement des droits de l'homme pour les enfants et les jeunes

Qu'est-ce que l'enseignement des droits de l'homme ?

Pourquoi avons-nous besoin d'enseigner les droits de l'homme ?

L'importance de la musique et des activités

Contexte historique

Au début de l'année 1947, alors que les horreurs des deux guerres mondiales étaient encore dans toutes les mémoires, les Nations unies nouvellement créées ont chargé un comité d'élaborer un document qui préciserait la signification des libertés et des droits fondamentaux auxquels nous avons tous droit. Il a fallu près de deux ans à la commission pour produire la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Elle a été adoptée le 10 décembre 1948 à Paris par les 56 membres de l'Assemblée générale des Nations unies.

Les 30 articles de la Déclaration couvrent les droits économiques, sociaux, culturels, politiques et civils. Ces droits sont :

- **Inaliénables**, ils appartiennent à chaque personne et ne peuvent en aucun cas lui être retirés.
- **Interdépendants**, ils sont complémentaires par nature et s'appuient les uns sur les autres.
- **Indivisibles**, tous les droits sont d'égale importance pour la pleine réalisation de l'humanité de chacun.
- **Universaux**, ils s'appliquent à toutes les personnes partout dans le monde.

Aucun droit de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* n'est **moins important** ou **non essentiel**.

La plupart des pays la considèrent comme une loi, et les nations sont tenues de respecter les droits de l'homme en vertu de la législation internationale. Elles sont tenues d'enseigner les droits de l'homme à leurs citoyens par le biais de leur système éducatif et d'autres institutions civiles, ce qui signifie qu'elles doivent protéger leurs citoyens contre la discrimination et le déni de leurs droits garantis.

Cependant, les droits n'ont que peu de valeur pour une personne qui ne sait pas qu'elle les possède.

Colega s'associe aux nombreux autres efforts visant à dénoncer les traitements discriminatoires à tous les niveaux. Colega vise à enseigner aux étudiants une norme de comportement qu'ils devraient à la fois pratiquer et expérimenter au sein de la société.

Droits de l'homme et droits de l'enfant

Qu'est-ce que les droits de l'homme ?

Les droits de l'homme sont des droits fondamentaux qui appartiennent à chaque personne simplement parce qu'elle est un être humain. Ils reposent sur le principe selon lequel tous les êtres humains naissent égaux en dignité et en droits. Tous les droits de l'homme sont d'égale importance. Ils sont indivisibles, inaliénables et interdépendants. Ils ne peuvent être légalement refusés, sauf dans des circonstances exceptionnelles.

Qu'est-ce que la *Déclaration universelle des droits de l'homme* ? La *Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)* est le document fondateur créé par la commission des Nations unies. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948, elle constitue un point de référence commun pour le monde entier et fixe les normes en matière de droits de l'homme.

Bien que la DUDH n'ait pas officiellement force de loi, ses principes fondamentaux constituent des **normes internationales** dans le monde entier. La plupart des pays considèrent la DUDH comme une loi internationale.

Pourquoi avons-nous besoin des droits de l'homme ? Les défis en matière de droits de l'homme se multiplient dans le monde entier, tandis que le respect de la dignité humaine diminue généralement. Les droits de l'homme favorisent le respect mutuel entre les personnes. Ils incitent à une action consciente et responsable pour veiller à ce que les droits d'autrui ne soient pas violés.

Les droits de l'homme sont un outil pour **protéger les personnes** contre la violence et les abus. Ils protègent notre droit à vivre dans la dignité, y compris le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité, avec des nécessités comme un logement décent et suffisamment de nourriture, la participation à la société, l'accès à l'éducation, à un travail, le droit de pratiquer sa religion, de parler sa propre langue et de vivre en paix.

Qu'est-ce que les droits de l'enfant ?

Les droits de l'enfant sont des droits spécifiques énoncés dans la *Convention relative aux droits de l'enfant (CDE)*. Ils sont un outil pour protéger tous les enfants, partout dans le monde, contre la violence et les abus. Ce traité a été adopté par les Nations Unies le 20 novembre 1989. Depuis avril 2017, la *Convention relative aux droits de l'enfant* est le document le plus ratifié des Nations unies.

L'enfant est défini comme toute personne âgée de moins de 18 ans, sauf si la législation d'un pays particulier fixe l'âge de la majorité à un âge plus jeune. Les enfants ont droit à tous les droits de l'homme énoncés dans la DUDH. Toutefois, en raison de leur position vulnérable dans la société, les enfants ont également des droits spécifiques qui leur assurent une protection particulière.

Pourquoi avons-nous besoin des droits de l'enfant ? Les droits de l'enfant donnent à chaque enfant la possibilité de réaliser pleinement son potentiel. Pour que les enfants puissent jouir pleinement de leurs droits, les principes fondamentaux de la CDE doivent être respectés et promus par tous les membres de la société, qu'il s'agisse des parents, des éducateurs ou des enfants eux-mêmes. La CDE souligne l'importance majeure du rôle, de l'autorité et de la responsabilité des parents et de la famille.

Les enfants eux-mêmes doivent reconnaître que chaque personne a les mêmes droits, puis adopter des **attitudes** et des comportements de respect, d'inclusion et d'acceptation.

(Adapté de *Play It Fair! Human Rights Education Toolkit for Children (Boîte à outils pour l'enseignement des droits de l'homme pour les enfants)*, 2008 Equitas - Centre international d'éducation aux droits de l'homme.)

Enseignement des droits de l'homme pour les enfants et les jeunes

« L'enseignement des droits de l'homme est un élément central de la campagne visant à développer une culture des droits de l'homme. »

- Nelson Mandela

Qu'est-ce que l'enseignement des droits de l'homme ?

L'enseignement des droits de l'homme favorise la connaissance et la compréhension des droits de l'homme. C'est tout l'apprentissage qui construit les connaissances et les compétences, ainsi que les attitudes et les comportements en matière de droits de l'homme.

- L'enseignement des droits de l'homme consiste à aider les gens à comprendre les droits de l'homme et à reconnaître qu'ils ont la responsabilité de respecter, de protéger et de promouvoir les droits de toutes les personnes.
- Il soutient les principes démocratiques selon divers angles grâce à une variété de pratiques éducatives.
- Il aide à développer les compétences de communication et la pensée critique éclairée essentielles à un monde libre et sûr où règnent la justice et la dignité.
- Il encourage les élèves à être sensibles à leurs propres paroles et actions tout en reconnaissant et en dénonçant les comportements inacceptables tels que le harcèlement ou l'humiliation.
- Il encourage la pratique du respect, de la coopération et de l'inclusion dans la vie quotidienne.
- L'enseignement des droits de l'homme implique le cœur, ainsi que l'esprit, dans la promotion d'attitudes et de comportements visant à produire un changement social approprié.
- L'enseignement des droits de l'homme affirme l'interdépendance de la famille humaine.

(Adapté de *The Human Rights Education Handbook*, Nancy Flowers. Université du Minnesota 2000, p. 8)

Pourquoi avons-nous besoin d'enseigner les droits de l'homme ?

« Nous ne devons pas seulement éduquer nos enfants et nos jeunes « à savoir » et « à faire » ; nous devons aussi les éduquer « à être » et « à vivre ensemble ».

- Jacques Delors *Apprentissage : Le trésor est à l'intérieur*

L'enseignement des droits de l'homme inspire l'empathie. Il encourage les élèves à réfléchir à la manière dont ils interagissent avec les autres, et comment ils peuvent changer leur comportement pour mieux refléter les valeurs des droits de l'homme.

L'enseignement des droits de l'homme encourage le développement de la confiance en soi et de l'esprit d'initiative pour apporter une contribution positive à la famille, à l'école et à la communauté.

Pourquoi la musique et les activités sont-elles importantes dans l'enseignement des droits de l'homme ?

La musique et les activités constituent un élément essentiel des cours de Colega. Elles doivent être utilisées dans le cadre d'une méthode d'enseignement participative et interactive, que les éducateurs en matière de droits de l'homme ont jugé la plus efficace et la plus performante pour atteindre les objectifs d'apprentissage chez les élèves.

Les activités et les thèmes des chansons de ce manuel visent à renforcer chez les élèves les compétences, les connaissances et les attitudes essentielles pour parvenir à un monde exempt de violations des droits de l'homme. N'hésitez pas à utiliser des chansons de votre propre culture qui renforcent les mêmes thèmes.

(Adapté de *Play It Fair! Human Rights Education Toolkit for Children (Boîte à outils pour l'enseignement des droits de l'homme pour les enfants)*, 2008 Equitas - Centre international d'éducation aux droits de l'homme.)